

Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC

sur

l'Albatros à queue courte *Phoebastria albatrus*

au Canada



ESPÈCE MENACÉE
2003

COSEPAC
COMITÉ SUR LA SITUATION DES
ESPÈCES EN PÉRIL
AU CANADA



COSEWIC
COMMITTEE ON THE STATUS OF
ENDANGERED WILDLIFE
IN CANADA

Les rapports de situation du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril. On peut citer le présent rapport de la façon suivante.

COSEPAC. 2003. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'Albatros à queue courte (*Phoebastria albatrus*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vii + 29 p. (www.registrelep.gc.ca/Status/Status_f.cfm).

Note de production :

Le COSEPAC reconnaît le travail de Nadine Parker dans la rédaction du rapport de situation sur l'Albatros à queue courte (*Phoebastria albatrus*) au Canada, en vertu d'un contrat avec Environnement Canada, rapport dont la révision et l'édition ont été assurées par Richard Cannings, coprésident du Sous-comité de spécialistes des oiseaux du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : (819) 997-4991 / (819) 953-3215
Télééc. : (819) 994-3684
Courriel : COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca
<http://www.cosepac.gc.ca>

Also available in English under the title COSEWIC Assessment and Status Report on the Short-tailed Albatross *Phoebastria albatrus* in Canada.

Illustration de la couverture :

Albatros à queue courte – photo de Hiroshi Hasegawa, fournie par l'auteur.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2004
PDF : CW69-14/362-2004F-PDF
ISBN 0-662-76463-3

HTML : CW69-14/362-2004F-HTML
ISBN 0-662-76462-5



Papier recyclé



COSEPAC

Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation — Novembre 2003

Nom commun

Albatros à queue courte

Nom scientifique

Phoebastria albatrus

Statut

Espèce menacée

Justification de la désignation

Cet oiseau de mer a déjà été abondant le long de la côte de la Colombie-Britannique, mais il a pratiquement disparu du Canada au début du 20^e siècle. Ses effectifs augmentent maintenant lentement. Les populations d'Albatros en général sont très vulnérables aux prises accidentelles par les engins des pêches commerciales et aux déversements d'hydrocarbures; bien que ces incidences n'aient pas été observées pour cette espèce dans les eaux canadiennes, elles posent une menace éventuelle significative.

Répartition

Colombie-Britannique

Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en novembre 2003. Évaluation fondée sur un nouveau rapport de situation.



Albatros à queue courte *Phoebastria albatrus*

Information sur l'espèce

L'Albatros à queue courte (*Phoebastria albatrus*) (Pallas, 1769), autrefois appelé *Diomedea albatrus*, est un gros oiseau de mer à longues ailes étroites, adapté pour planer juste au-dessus de la surface de l'eau. Les adultes sont presque entièrement noir et blanc, à part leur tête jaune pâle ainsi que leurs pattes et leurs pieds de teinte pâle. Par contre, les jeunes sont entièrement brun chocolat dans leur première année. Le gros bec rose est une caractéristique distinctive des différentes classes d'âge. L'oiseau acquiert son plumage adulte complet après 12 à 20 ans. Les individus des deux sexes sont semblables et leur plumage ne change pas avec les saisons.

Répartition

L'Albatros à queue courte ne niche plus que dans deux îles situées au sud du Japon. Autrefois, on a observé des colonies à au moins sept autres endroits au Japon et à Taïwan. L'aire de répartition marine de l'espèce s'étend de la Sibérie jusque dans la région côtière de la Chine, dans la mer de Béring et le golfe d'Alaska, vers le sud jusqu'à la Basse-Californie, et dans tout le Pacifique Nord, y compris dans le nord-ouest des îles Hawaii. Cet oiseau, qui a déjà été considéré comme une espèce commune dans toute son aire de répartition, est maintenant une espèce seulement occasionnelle dans de nombreuses régions. Au Canada, l'espèce ne se trouve plus que dans la région côtière de la Colombie-Britannique, surtout de février à octobre.

Habitat

L'Albatros à queue courte se reproduit en colonies et niche généralement au large, dans des îles isolées balayées par les vents. Le nid est décrit comme une coupe dans le substrat, construite et tapissée avec des herbes. On possède très peu de renseignements sur les besoins de l'espèce en matière d'habitat marin, en particulier autour des colonies de nidification. D'après les mentions historiques, l'Albatros à queue courte était abondant dans les eaux peu profondes de l'Amérique du Nord. Les observations récentes indiquent aussi que l'oiseau a tendance à se tenir à proximité du littoral. Les profils de répartition observés, autant autrefois

qu'actuellement, coïncident probablement avec les zones de remontée d'eaux et de productivité biologique élevée caractéristiques de la côte de l'Amérique du Nord. L'importance du milieu pélagique pour l'espèce est inconnue à cause de la faible présence d'observateurs dans ces régions.

Biologie

À l'instar de tous les oiseaux de mer pélagiques, l'Albatros à queue courte passe la majeure partie de sa vie en mer, ne revenant à terre que pour se reproduire. Cet oiseau vit longtemps et atteint lentement sa maturité; en outre, les femelles reproductrices ne pondent qu'un seul œuf par année. Cette situation est compensée par un faible taux de mortalité naturelle chez les adultes. Après la reproduction, les individus se dispersent vers le nord jusque dans les îles Aléoutiennes et dans la mer de Béring. On a observé proportionnellement plus d'individus immatures (que d'adultes) dans l'est et le nord du Pacifique. On sait que le régime alimentaire comprend du calmar, du poisson, des crevettes et d'autres crustacés.

Taille et tendances des populations

La population d'Albatros à queue courte a déjà compté des millions d'individus. La surexploitation des colonies de nidification au début du 20^e siècle a mené cette espèce proche de l'extinction. L'estimation la plus récente de la population mondiale totale est de 1 600 individus. Grâce à des mesures de protection et à des activités de conservation soutenues, on observe maintenant une tendance régulière à la hausse.

Facteurs limitatifs et menaces

Les plus grands obstacles au rétablissement de l'espèce sont les éruptions volcaniques aux sites de reproduction et la mortalité accidentelle associée à la pêche à la palangre. Le mazoutage des oiseaux représente aussi une menace potentielle importante. D'autres menaces sont la pollution par les plastiques, la compétition interspécifique et les espèces introduites, mais ces menaces ne sont pas encore quantifiées. Une éruption volcanique catastrophique dans la principale île utilisée pour la reproduction (île Torishima) pourrait réduire notablement les effectifs de reproducteurs. Ce risque est modéré par le fait que les adultes et les immatures non reproducteurs demeurent en mer pendant la saison de reproduction. La mortalité accidentelle dans les pêches commerciales à la palangre pourrait contribuer à freiner le rétablissement de l'espèce en cas de phénomènes stochastiques comme une éruption volcanique ou un déversement d'hydrocarbures majeur. Parmi les menaces mentionnées, la mortalité accidentelle dans les pêches à la palangre constitue actuellement la plus importante pour le maintien et l'accroissement de la population d'Albatros à queue courte dans les eaux canadiennes. Par ailleurs, la mortalité associée au mazoutage des oiseaux représente pour le futur la plus grande menace potentielle.

Importance de l'espèce

L'Albatros à queue courte est une espèce en péril à l'échelle mondiale et le rétablissement de l'espèce présentera probablement un grand intérêt pour la communauté internationale des scientifiques et des spécialistes de la conservation.

Protection actuelle et autres désignations

Les statuts attribués à l'Albatros à queue courte sont les suivants : espèce désignée « vulnérable » par l'Union mondiale pour la nature (UICN); espèce couverte par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage; espèce et habitat de reproduction protégés au Japon; inscription sur la liste des espèces en voie de disparition (endangered) aux États-Unis (liste fédérale) et en Alaska; rang de priorité SZN attribué par NatureServe en Colombie-Britannique.



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, à l'échelle nationale, des espèces, sous-espèces, variétés ou autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes et incluant les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est formé de membres de chacun des organismes provinciaux et territoriaux responsables des espèces sauvages, de quatre organismes fédéraux (Service canadien de la faune, Agence Parcs Canada, ministère des Pêches et des Océans et Partenariat fédéral en biosystématique, présidé par le Musée canadien de la nature) et de trois membres ne relevant pas de compétence, ainsi que des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité de connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit pour examiner les rapports de situation sur les espèces candidates.

DÉFINITIONS (depuis mai 2003)

Espèce	Toute espèce, sous-espèce, variété ou population indigène de faune ou de flore sauvage géographiquement ou génétiquement distincte.
Espèce disparue (D)	Toute espèce qui n'existe plus.
Espèce disparue du pays (DP)*	Toute espèce qui n'est plus présente au Canada à l'état sauvage, mais qui est présente ailleurs.
Espèce en voie de disparition (VD)**	Toute espèce exposée à une disparition ou à une extinction imminente.
Espèce menacée (M)	Toute espèce susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitatifs auxquels elle est exposée ne sont pas inversés.
Espèce préoccupante (P)***	Toute espèce qui est préoccupante à cause de caractéristiques qui la rendent particulièrement sensible aux activités humaines ou à certains phénomènes naturels.
Espèce non en péril (NEP)****	Toute espèce qui, après évaluation, est jugée non en péril.
Données insuffisantes (DI)*****	Toute espèce dont le statut ne peut être précisé à cause d'un manque de données scientifiques.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999.



Environnement Canada
Service canadien de la faune

Environment Canada
Canadian Wildlife Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.

Rapport de situation du COSEPAC

sur

l'Albatros à queue courte

Phoebastria albatrus

au Canada

2003

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATION SUR L'ESPÈCE.....	3
Nom et classification.....	3
Description.....	3
RÉPARTITION.....	4
Répartition mondiale.....	4
Aire de reproduction.....	4
Aire de répartition marine.....	5
Répartition canadienne.....	6
HABITAT.....	9
Besoins et tendances en matière d'habitat.....	9
Habitat de reproduction.....	9
Habitat marin.....	9
Protection et propriété des terrains.....	10
BIOLOGIE.....	11
Généralités.....	11
Reproduction.....	11
Survie.....	12
Déplacements et dispersion.....	12
Alimentation et interactions interspécifiques.....	13
Comportement et adaptabilité.....	13
TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS.....	14
FACTEURS LIMITATIFS ET MENACES.....	15
Éruptions volcaniques.....	15
Pêche commerciale.....	15
Pollution par les hydrocarbures.....	17
Ingestion de débris en plastique.....	17
Compétition interspécifique.....	18
Espèces introduites.....	18
IMPORTANCE DE L'ESPÈCE.....	18
PROTECTION ACTUELLE OU AUTRES DÉSIGNATIONS.....	18
RÉSUMÉ DU RAPPORT DE SITUATION.....	20
RÉSUMÉ TECHNIQUE.....	22
REMERCIEMENTS.....	24
OUVRAGES CITÉS.....	24
SOMMAIRE BIOGRAPHIQUE DE LA RÉDACTRICE DU RAPPORT.....	27
EXPERTS CONSULTÉS.....	27

Liste des figures

Figure 1. Albatros à queue courte (<i>Phoebastria albatrus</i>) adultes.....	4
Figure 2. Répartition mondiale de l'Albatros à queue courte (<i>Phoebastria albatrus</i>). 5	
Figure 3. Mentions d'Albatros à queue courte (<i>Phoebastria albatrus</i>) au Canada depuis 1991.....	8

Liste des tableaux

Tableau 1. Mentions de l'Albatros à queue courte (<i>Phoebastria albatrus</i>) au Canada de la fin du 19 ^e siècle à 2003.....	7
---	---

INFORMATION SUR L'ESPÈCE

Nom et classification

La première mention du *Phoebastria albatrus*, généralement appelé Albatros à queue courte, a été faite par George Steller dans les années 1740. Le spécimen-type de l'espèce a été récolté au large du Kamtchatka, en Russie, et a été décrit en 1769 par P.S. Pallas dans la publication *Spicilegia Zoologica* (AOU, 1998). L'espèce est également désignée moins fréquemment sous le nom d'Albatros de Steller (Steller's albatross - Austin, 1949; Harrison, 1983; National Geographic Society, 1987; Sibley et Monroe, 1990) et parfois en anglais sous le nom de « coast albatross » (Sherburne, 1993; Federal Register, 2000). Son nom commun anglais usuel est « Short-tailed Albatross ».

Jusqu'à récemment, l'Albatros à queue courte était classé dans le genre *Diomedea* (classe de Oiseaux, ordre des Procellariiformes, famille des Diomédéidés, *Diomedea albatrus* Pallas, 1769). En se fondant sur les résultats d'études génétiques (Nunn *et al.*, 1996), on classe maintenant cette espèce dans le même genre que toutes les espèces d'albatros du nord du Pacifique, soit le genre *Phoebastria* : classe des Oiseaux, ordre des Procellariiformes, famille des Diomédéidés, *Phoebastria albatrus* (Pallas, 1769).

Description

L'Albatros à queue courte présente les caractéristiques morphologiques classiques de la famille des Diomédéidés : oiseau à gros corps pourvu de longues ailes étroites, adapté pour planer juste au-dessus de la surface de l'eau (figure 1). L'Albatros à queue courte est le plus gros des albatros du Pacifique Nord et, à l'âge adulte, le seul albatros à corps blanc présent dans cette région. Son gros bec, caractéristique distinctive quelle que soit la classe d'âge, est rose et crochu avec une pointe bleuâtre. Les sexes sont semblables dans toutes les classes d'âge et il n'y a pas de variation saisonnière dans le plumage (Harrison, 1983).

L'adulte a le dos blanc, la tête et l'arrière du cou jaune pâle, les ailes noir et blanc, la queue blanche frangée de noir, les pattes et les pieds pâles. Il mesure entre 84 et 94 cm (33 à 37 pouces) et les ailes ont une envergure de 213 à 229 cm (84 à 90 pouces) (Harrison, 1983). Dans leur première année, les oiseaux sont entièrement brun chocolat et ressemblent beaucoup aux jeunes de l'Albatros à pieds noirs (*Phoebastria nigripes*). Cependant, leur gros bec rose éclatant constitue une caractéristique permettant de bien distinguer les deux espèces sur le terrain. Il faut 12 à 20 ans pour que l'oiseau acquière son plumage adulte complet (avec la tête et le cou jaunâtre) (Sibley, 2000) (voir Harrison, 1983 pour une description complète des immatures et des subadultes).



Figure 1. Albatros à queue courte (*Phoebastria albatrus*) adultes (photo de Hiroshi Hasegawa).

RÉPARTITION

Répartition mondiale

Aire de reproduction

Dans le passé, des colonies nicheuses d'Albatros à queue courte étaient connues à au moins neuf endroits se trouvant tous dans la partie occidentale subtropicale du Pacifique Nord (Hasegawa 1984) (figure 2). Ces endroits comprenaient diverses îles japonaises dont les îles Izu, Bonin, Daito, Senkaku et l'ouest des îles Volcano, ainsi que l'île Agincourt et les îles Pescadores de Taïwan (Federal Register, 2000; Harrison, 1983). Il est possible que d'autres colonies, non documentées, aient également existé (Hasegawa et DeGange, 1982). Parmi les colonies connues, il n'y en a plus que deux qui sont encore actives, toutes deux après des périodes d'inactivité, soit celles de Torishima (groupe Izu) et de Minami-kojima (îles Senkaku) au Japon (figure 2). On a observé récemment des individus qui se posaient dans les îles Bonin, mais aucune reproduction n'a été signalée (P. Sievert, comm. pers., 2003).

D'après les mentions des années 1930 et certaines observations récentes, l'Albatros à queue courte aurait peut-être déjà niché dans les îles Midway, dans la chaîne hawaïenne. Cependant, il n'y a aucun compte rendu de reproduction confirmée dans ces mentions historiques. Bien qu'on ait trouvé un individu solitaire couvant des œufs en novembre 1993, puis de nouveau en 1995 et en 1997, aucun des œufs pondus n'était viable (Federal Register, 2000).

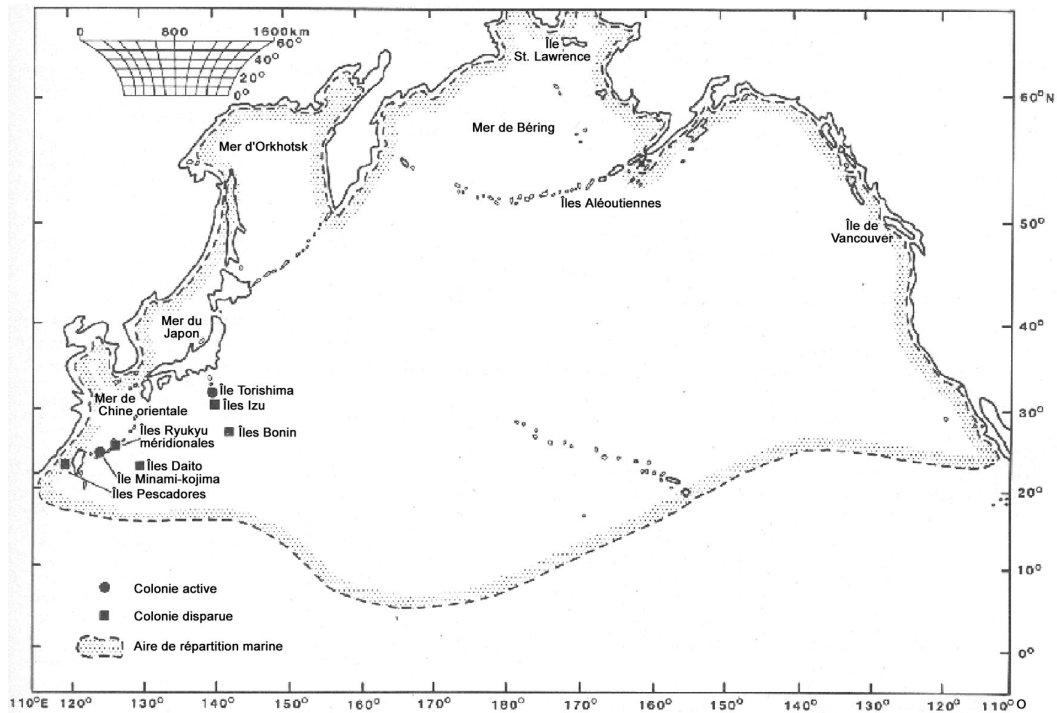


Figure 2. Répartition mondiale de l'Albatros à queue courte (*Phoebastria albatrus*), tirée de McDermond et Morgan (1993).

Certains anciens naturalistes ont cru que l'Albatros à queue courte se reproduisait dans les îles Aléoutiennes, en Alaska. Ignorant apparemment que l'espèce se reproduisait en hiver dans des îles situées loin au sud-ouest, ils ont considéré à tort l'abondance de l'Albatros du début de mai à la fin d'octobre dans les Aléoutiennes comme une indication de reproduction. Un des premiers explorateurs a également signalé que les Autochtones exploitaient les nids pour y récolter des œufs et des oiseaux, et la tradition aléoute d'Alaska mentionne des oiseaux reproducteurs. Cependant, il n'y a jamais eu de vérification confirmant la reproduction. Les fouilles archéologiques dans les tertres des Aléoutes ont permis de trouver des restes d'Albatros à queue courte adultes, mais aucun reste de jeunes (Yesner, 1976). Cette indication, combinée à nos connaissances sur l'aire de nidification historique et actuelle de l'espèce, donne à penser qu'il est très improbable qu'elle ait déjà niché en Alaska (Yesner, 1976; Sherburne, 1993).

Aire de répartition marine

L'aire de répartition marine de l'Albatros à queue courte s'étend de la Sibérie jusque dans la région côtière de la Chine, dans la mer de Béring et le golfe d'Alaska, puis vers le sud jusqu'à la Basse-Californie, et dans tout le Pacifique Nord, y compris dans la partie nord-ouest des îles Hawaii (figure 2).

Autrefois, l'espèce était considérée comme commune dans toute son aire de répartition, en toute saison (voir l'examen de la question par Sanger, 1972; AOU, 1998). Cependant, les déclinés radicaux des populations observés à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, attribués à la chasse dans les colonies reproductrices (voir les sections ci-dessous), se sont fortement reflétés dans le nombre d'observations en mer, car il y a eu peu d'observations concernant cette espèce dans les régions éloignées des aires de reproduction entre les années 1940 et l'année 1970 (Tramontano, 1970). D'après les observations postérieures à cette période, l'Albatros à queue courte occupe encore une grande partie de son aire de répartition originale, mais en nombres grandement réduits (voir l'examen de la question par Sanger, 1972; Hasegawa et DeGange, 1982).

Répartition canadienne

Au Canada, on peut observer l'Albatros à queue courte au large de la côte de la Colombie-Britannique, exclusivement en tant qu'espèce non nicheuse; la plupart des observations sont faites de février à octobre (tableau 1). Par le passé, cette espèce était prédominante parmi les albatros des régions côtières et elle semble avoir eu une importance considérable pour les peuples autochtones dans les régions où il y a eu des recherches. Environ 27 à 40 p. 100 de tous les ossements trouvés dans le tertre de Yuquot à la baie Nootka, dans l'île de Vancouver, provenaient d'Albatros à queue courte (McAllister, 1980). Au printemps et en été, cette espèce constituait probablement une partie importante du régime alimentaire dans cette région et il semble qu'elle y a été chassée longtemps avant le début de la chasse à la baleine (McAllister, 1980). Les os de l'Albatros à queue courte représentaient aussi une part notable des échantillons recueillis au site Maple Bank, à Victoria. Cependant, les éléments de squelette trouvés donnent à penser que l'espèce était utilisée à des fins différentes à cet endroit (Crockford *et al.*, 1997). Crockford (2003) a résumé toute l'information disponible sur les lieux où l'on a découvert des os d'Albatros à queue courte dans des tertres en Colombie-Britannique. Ces lieux se trouvaient dans les régions suivantes : île Digby (à l'ouest de Prince Rupert) jusqu'aux îles de l'archipel de la Reine-Charlotte; côte ouest de l'île de Vancouver depuis l'île Nootka et la région de Tofino-Ucluelet- baie Barkley jusqu'à la baie Esquimalt et l'entrée de la lagune Esquimalt; île Pender Nord.

À la fin du 19^e siècle, l'Albatros à queue courte a été signalé par Kermodé (1904) comme étant passablement commun sur les deux côtes de l'île de Vancouver, mais plus abondant du côté ouest. En avril 1894, il l'a trouvé assez commun près du cap Beale. En 1889 (date exacte inconnue), deux spécimens ont été capturés dans le détroit de Juan de Fuca au large de Victoria et naturalisés. Selon Campbell *et al.* (1990), la dernière mention de l'espèce en Colombie-Britannique au 19^e siècle se rapportait à un oiseau trouvé mort sur une plage à Esquimalt le 4 juin 1893, mais cette affirmation contredit celle de Kermodé (1904) citée ci-dessus (qui est également citée dans Campbell *et al.*, 1990). L'Albatros à queue courte est ensuite complètement disparu de la côte de la Colombie-Britannique (McAllister, 1980) et n'y a plus été observé jusqu'à la fin des années 1950 (Lane, 1962, synthèse dans

Campbell *et al.*, 1990). Ces observations, résumées dans le tableau 1, se rapportaient pour la plupart à des oiseaux solitaires, qui étaient souvent des immatures (Campbell *et al.*, 1990). Les mentions signalées par Lane (1962) et celles qui sont présentées dans Campbell *et al.* (1990) (tableau 1) étaient concomitantes avec de nouvelles observations qui étaient faites en Oregon, en Alaska et dans d'autres régions du Pacifique Nord (Wyatt, 1963; Tramontano, 1970; Wahl, 1970).

Tableau 1. Mentions de l'Albatros à queue courte (*Phoebastria albatrus*) au Canada de la fin du 19^e siècle à 2003. Le sigle CIFP indique des mentions obtenues de la Commission internationale du flétan du Pacifique (International Pacific Halibut Commission) à partir de 1996.

Date de la mention	Endroit	Sexe	Classe d'âge	Référence/ observateur
Fin du 19 ^e siècle	passablement commun sur les deux côtes de l'île de Vancouver			Kermode, 1904
Avril 1894	assez commun dans l'océan Pacifique, près du cap Beale			Kermode, 1904
1889	Détroit de Juan de Fuca, au large de Victoria – deux spécimens récoltés	mâle femelle	adulte juvénile	Campbell <i>et al.</i> , 1990
4 juin 1893	Plage d'Esquimalt – mort			Campbell <i>et al.</i> , 1990
De 1958 à 1981, des oiseaux solitaires, souvent immatures, ont été signalés à au moins dix reprises : mai 1963; juin 1964; août 1972 et 1976; septembre 1958 et 1974 et octobre 1969. Aucun autre détail n'a été consigné concernant ces mentions.				Campbell <i>et al.</i> , 1990
11 juin 1960	64 km à l'ouest de l'île de Vancouver		immature	Lane, 1962
24 juin 1971	Station océanique Papa*		immature	Gruchy <i>et al.</i> , 1972
30 juill. 1991*	47°48' N 133°35' W		immature	K. Morgan
23 fév. 1996	48°41' N 126°41' W		juvénile	J. Anderson
22 oct. 1996	53°53'6 N 133°32' W		subadulte	R. Cameron (CIFP)
19 janv. 1999	54°09' N 133°37' W		juvénile	R. Lattorra (CIFP)
8 mai 1999	50°45' N 129°20' W		adulte	M. Bentley
25 juill. 1999	52°10' N 130°19' W		juvénile	J. Lellicut (CIFP)
2 juill. 2000	50°44' N 129°24' W		immature	M. Bentley
8 sept. 2000	49°02' N 131°39' W		immature	M. Bentley
2 sept. 2001	52°21' N 130°45' W		immature	CIFP
15 oct. 2002	49°30' N 127°15' W		immature	J. Anderson
8 août 2003	48°18' N 126°04' W		immature	J. Anderson

* Observations effectuées à l'extérieur de la zone économique exclusive (ZEE).

Depuis 1991, des mentions périodiques accompagnées du lieu d'observation ont été consignées pendant des relevés en mer au large de la côte de la Colombie-Britannique et par des observateurs des pêches de la Commission internationale du flétan du Pacifique (CIFP) (tableau 1, figure 3). D'après ces mentions, il semble que l'Albatros à queue courte aurait tendance à se tenir le long du rebord de la plate-forme continentale, du côté du continent (figure 3). Sur les 15 observations confirmées dans la Zone économique exclusive (ZEE) depuis 1991, 13 se rapportaient à des oiseaux juvéniles ou subadultes et 2 à des adultes (tableau 1). La plupart des relevés en mer sont effectués à bord de navires occasionnels (K. Morgan, comm. pers., 2003), de sorte que les efforts consacrés aux relevés sont irréguliers d'une année à l'autre, sur les plans spatial et temporel. Il est donc difficile de délimiter l'aire de répartition exacte et de déterminer l'abondance relative de l'espèce au large de la Colombie-Britannique. Il est impossible d'affirmer définitivement que les zones marines où l'espèce n'a pas été observée ainsi que celles qui n'ont pas fait l'objet de relevés ne sont pas utilisées par l'Albatros à queue courte. Pour l'Albatros à queue courte, la zone d'occupation correspond donc à la zone d'occurrence, soit 423 260 km², et s'étend de la limite de la Zone économique exclusive (ZEE) du Canada dans le Pacifique jusqu'à la côte de la Colombie-Britannique, en englobant certaines régions de l'aire de répartition historique de l'espèce (entrée Dixon, détroit d'Hécate, bassin de la Reine-Charlotte, détroit de Juan de Fuca et bras côtiers).

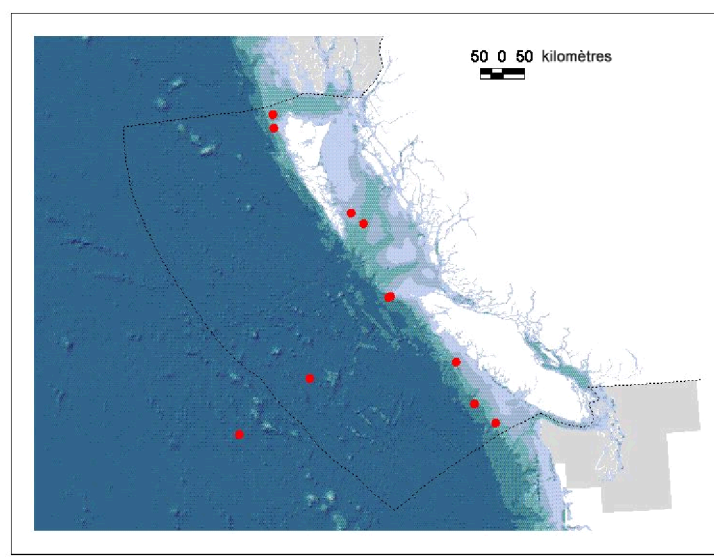


Figure 3. Mentions d'Albatros à queue courte (*Phoebastria albatrus*) au Canada depuis 1991. La ligne pointillée délimite la Zone économique exclusive (ZEE). Les zones colorées en bleu pâle, en gris et en vert correspondent à la plate-forme (isobathe de 200 m) et à la pente continentales.

On estime à environ 390 individus le nombre d'Albatros à queue courte qui utilisent chaque année l'aire britanno-colombienne définie ci-dessus au moins de janvier à octobre (période des relevés) (SCF, données inédites, 2003). Cette estimation a été obtenue en calculant la densité moyenne de l'Albatros à queue courte dans les régions qui ont fait l'objet de relevés au fil des années (nombre d'observations pendant les relevés en mer par km² de la région visée) et en extrapolant la valeur obtenue pour la totalité de la zone d'occurrence de l'espèce.

HABITAT

Besoins et tendances en matière d'habitat

Habitat de reproduction

L'Albatros à queue courte est un oiseau qui se reproduit en colonies, nichant en général sur des îles isolées et balayées par le vent, qui sont situées au large et auxquelles les humains ont un accès restreint (Sherburne, 1993). Par le passé, il semble que l'espèce préférerait nicher dans des zones plates et dégagées, adjacentes à de grandes touffes d'herbes. Tickell (dans Hasegawa et DeGange, 1982) a décrit le nid de cet oiseau comme une coupe dans les cendres volcaniques, construite et tapissée avec des herbes. Les éruptions volcaniques de 1902 et de 1939, ainsi que le broutage intensif du bétail, ont détruit une grande partie de l'habitat de reproduction original dans l'île Torishima. Actuellement, l'oiseau y niche sur une pente abrupte à végétation dispersée sur un sol volcanique meuble (Hasegawa et DeGange, 1982; Hasegawa, 1984). En 1981-1982, des espèces végétales indigènes ont été transplantées dans la colonie dans le but de stabiliser l'habitat de reproduction restant ainsi que les nids. On s'efforce maintenant de créer dans l'île Torishima un autre site, à végétation bien fournie, qui serait moins susceptible d'être touché par une coulée de lave, des glissements de boue ou l'érosion. On possède peu de documentation sur l'habitat de reproduction dans l'île Minami-kojima, où il n'y a pas de menace d'activité volcanique.

Habitat marin

On possède très peu d'information sur les besoins de l'Albatros à queue courte en ce qui a trait à son habitat marin. On connaît mal les profils de répartition de l'espèce sur le plan géographique et en fonction des saisons et des classes d'âge dans l'aire de répartition marine (voir les sections ci-dessous), ou bien on ne les connaît pas encore (p. ex. l'habitat d'alimentation et la répartition des oiseaux nicheurs).

Nombre des mentions historiques indiquent que l'espèce fréquentait les eaux côtières, probablement pour s'alimenter, et qu'elle était abondante dans les eaux peu profondes de la côte de l'Amérique du Nord. Cette assertion est corroborée par le nombre élevé d'ossements de cette espèce découverts dans des tertres depuis la

Californie vers le nord jusque dans l'île St. Lawrence, comparativement à ceux des autres espèces d'albatros du Pacifique Nord (Yesner, 1976; McAllister, 1980; Lefèvre, 1997; Crockford *et al.*, 1997; Crockford, 2003). Il faut qu'un grand nombre d'Albatros à queue courte se soient aventurés assez près des terres pour que cette espèce ait été aussi importante dans le régime alimentaire des Autochtones (Hasegawa et DeGange, 1982). De récentes observations en mer dans les eaux nord-américaines (Sanger, 1972; McDermond et Morgan, 1993) montrent aussi une tendance de l'espèce à fréquenter les eaux côtières, avec des concentrations dans les régions longeant le rebord de la plate-forme continentale dans la mer de Béring et le long des îles Aléoutiennes (Camp, 1993; McDermond et Morgan, 1993; Sherburne, 1993; Federal Register, 2000). Dans le Pacifique Nord, le milieu marin est caractérisé par des régions côtières de remontées d'eaux avec une productivité biologique élevée, et les profils de répartition observés chez l'Albatros à queue courte, par le passé et actuellement, coïncident probablement avec ces régions. On ne peut toutefois pas écarter la possibilité que ces profils soient liés aux efforts d'observation déployés. Il existe très peu d'information sur la répartition de l'Albatros à queue courte en haute mer, car ces régions sont rarement visitées par des observateurs chevronnés (Kenyon, 1950; Hasegawa et DeGange, 1982). Il est donc difficile de déterminer l'importance relative du milieu marin côtier pour cette espèce.

Quand on a inscrit l'Albatros à queue courte sur la liste des espèces en péril aux États-Unis, on jugeait que, compte tenu des faibles effectifs de l'espèce comparativement à son abondance historique, cette espèce n'était nulle part en nombres approchant la capacité de support de son habitat marin. Le taux actuel de croissance annuelle (voir les sections ci-dessous) donne à penser qu'aucun facteur lié à l'habitat marin de l'espèce ne limite la croissance de la population (Federal Register, 2000).

Protection et propriété des terrains

Les îles Torishima et Minami-kojima appartiennent toutes deux au Japon, qui en assure la gestion. Le fait que la propriété de l'île Minami-kojima est également revendiquée par la Chine et Taïwan est préoccupant. Le différend est dû principalement à la présence d'hydrocarbures sur la plate-forme continentale, près des îles Senkaku (H. Hasegawa, 2001, *in litt.*). Cette situation pourrait poser des problèmes logistiques et diplomatiques dans les efforts visant à protéger la colonie et entraver les recherches dans l'île.

L'aire de répartition marine de l'espèce comprend différentes régions des eaux japonaises, russes, américaines, canadiennes et internationales, ce qui souligne bien la complexité et l'importance de la collaboration internationale pour la conservation de cette espèce en mer (Suryan *et al.*, 2003).

BIOLOGIE

Généralités

On possède très peu de données quantitatives sur la biologie de l'Albatros à queue courte. Comme tous les oiseaux de mer pélagiques, il passe la majeure partie de sa vie en mer, ne revenant à terre que pour nicher. C'est un oiseau qui vit longtemps et atteint lentement sa maturité, et les femelles reproductrices ne pondent qu'un seul œuf par année. Cette situation est compensée par le faible taux de mortalité naturelle chez les adultes (Cochrane et Starfield, 1999). La durée moyenne d'une génération est estimée à 26 ans (par rapport à une moyenne de 24,2 ans et une fourchette de 15 à 30 ans pour 13 autres espèces d'albatros; P. Sievert, comm. pers., 2003).

Reproduction

L'Albatros à queue courte est monogame et la plupart des adultes dont le partenaire est toujours vivant se reproduisent chaque année. Les individus qui perdent leur partenaire peuvent prendre au moins deux ans pour trouver un nouveau partenaire et nicher de nouveau avec succès. Les couples retournent pratiquement au même lieu de nidification chaque année et les oiseaux éclos dans l'île Torishima y reviennent en général pour se reproduire.

Dans la colonie de l'île Torishima, on estime que la première reproduction s'effectue à l'âge de six ans (Sievert et Hasegawa, 2003), soit plus tôt que chez d'autres espèces d'albatros, et cette situation s'explique peut-être par la faible densité d'individus dans la colonie comparativement aux densités de reproducteurs élevées observées par le passé (Cochrane et Starfield, 1999). Environ 50 p. 100 des individus de la population sont considérés comme ayant atteint leur maturité sexuelle (6 ans ou plus) (H. Hasegawa, 2001, in litt) et l'on estime que 75 p. 100 de ces individus matures nichent chaque année (Sievert et Hasegawa, 2003). À partir de 1976, le taux annuel moyen de réussite de la reproduction (pourcentage des œufs pondus qui ont produit un jeune ayant atteint l'âge de l'envol) a été élevé, se situant à environ 64 p. 100 (Sievert et Hasegawa, 2003). Un faible taux de réussite de la reproduction a été enregistré les années où une éruption volcanique (1988) ou des phénomènes météorologiques (1995) catastrophiques sont survenus pendant la saison de reproduction, de sorte qu'il y aurait une plus grande variabilité dans la réussite de la reproduction que chez certaines autres espèces d'albatros (Cochrane et Starfield, 1999).

Dans l'île Torishima, les oiseaux arrivent à la colonie de nidification à partir d'octobre et ils commencent à construire leur nid. La ponte s'effectue de la fin octobre au début de novembre. La femelle pond un seul œuf et l'incubation, effectuée par les deux parents, dure 64 ou 65 jours. Les œufs détruits ne sont pas remplacés (Austin, 1949). L'éclosion a lieu de la fin de décembre au début de janvier. À la fin de mai ou au début de juin, la croissance des petits est presque terminée et les adultes

commencent à abandonner leur nid. Les jeunes prennent leur envol peu après le départ des adultes de la colonie et ils ne reviennent qu'à l'âge de deux à cinq ans, en tant qu'oiseaux non reproducteurs (Hasegawa et DeGange, 1982). Les individus non reproducteurs et ceux qui n'ont pas réussi à se reproduire quittent la colonie à la fin de l'hiver et au printemps. On ne possède pas de renseignements détaillés sur les activités reproductrices dans l'île Minami-kojima, mais il est probable qu'elles sont similaires à celles qui ont lieu dans l'île Torishima.

Survie

Dans la colonie de l'île Torishima, le taux de survie annuel des adultes est estimé à 96,7 p. 100 et celui des oiseaux immatures (tous ceux qui n'ont pas atteint l'âge de la première reproduction), à 94,1 p. 100 (Sievert et Hasegawa, 2003). On ne dispose pas d'intervalles de confiance. Il n'y a pas non plus de données sur la variation annuelle au sein des classes d'âge (Cochrane et Starfield, 1999). La longévité de cette espèce n'est pas connue, mais Hasegawa (dans Cochrane et Starfield, 1999) estime que les individus peuvent vivre jusqu'à 50 ans ou plus.

Il y a peu d'information disponible sur les causes de mortalité naturelle chez l'Albatros à queue courte (Hasegawa et DeGange, 1982). La perte d'œufs ou de poussins résultant de l'abandon du nid, de tempêtes ou de l'interférence d'autres albatros, ainsi que la perforation accidentelle d'œufs, la maladie, les parasites et le roulement d'œufs hors du nid sont tous des facteurs de mortalité possibles, mais non quantifiés (Hasegawa et DeGange, 1982). D'après Harrison (1979), les requins capturent peut-être certains jeunes de l'année après leur envol. On sait que des adultes et des poussins meurent lorsqu'ils s'empêtrent dans des buissons ou autres végétaux de ce genre (Austin, 1949).

Déplacements et dispersion

On connaît peu les déplacements saisonniers de l'Albatros à queue courte. Par le passé, on pensait qu'après avoir quitté la colonie, la majorité des oiseaux se dispersait vers les Aléoutiennes et la mer de Béring, un bon nombre descendant le long de la côte ouest de l'Amérique du Nord, certains poussant vers le sud jusqu'en Basse-Californie (McDermond et Morgan, 1993).

D'après les observations des 30 dernières années, pendant la saison de reproduction (décembre à avril), les adultes et les immatures sont concentrés dans la région des colonies de nidification dans îles Izu et Bonin (McDermond et Morgan, 1993), bien qu'ils puissent s'éloigner de centaines de milles ou plus des colonies pour chercher leur nourriture (Federal Register, 2000). Les études récentes montrent l'existence de deux profils de dispersion chez les individus immatures après la reproduction : certains se dirigent relativement vite vers le nord jusque dans l'ouest des îles Aléoutiennes, alors que d'autres individus passent tout l'été dans les eaux côtières du nord du Japon et des îles Kouriles, en Russie. Au début de septembre, ces derniers traversent les îles Kouriles pour se rendre dans l'ouest des îles

Aléoutiennes. Une fois dans les Aléoutiennes, la plupart des oiseaux se dirigent vers le golfe d'Alaska (Suryan *et al.*, 2003).

En dehors de la saison de reproduction, la majeure partie des adultes signalés ont été observés près des îles Aléoutiennes (Camp, 1993; McDermond et Morgan, 1993; Sherburne, 1993). En toute saison, il y a proportionnellement plus d'immatures (que d'adultes) qui ont été observés dans l'est et dans le nord du Pacifique. Ces résultats vont dans le sens de ceux qui sont présentés pour les eaux canadiennes (voir les sections ci-dessus). Cette situation donne à penser que les jeunes oiseaux errent plus loin (que les adultes) et pendant des périodes plus longues (McDermond et Morgan, 1993).

Alimentation et interactions interspécifiques

Comme la plupart des albatros, l'Albatros à queue courte se nourrit en surface (Prince et Morgan, 1987) et peut s'alimenter de nuit (Hasegawa et DeGange, 1982; Sherburne, 1993). Bien qu'il y ait très peu de données publiées à ce sujet, on sait que le régime alimentaire de l'espèce comprend du calmar, du poisson, des œufs de poissons volants, des crevettes et d'autres crustacés (Prince et Morgan, 1987; Federal Register, 2000). Le régime alimentaire des poussins varie, mais le calmar, les poissons volants et les gros crustacés en sont les éléments les plus importants (Hasegawa et DeGange, 1982). Actuellement, il n'y a pas d'information sur les variations du régime en fonction des saisons, de l'habitat ou des conditions environnementales (Federal Register, 2000).

Un certain nombre des Albatros à queue courte observés en mer ont été aperçus en compagnie d'autres oiseaux de mer auxquels ils étaient associés, notamment d'autres albatros, des fulmars, des mouettes et des puffins (Lane, 1962; Wyatt, 1963; Tramontano, 1970; Wahl, 1970; Camp, 1993; Cochrane et Starfield, 1999), mais on ne sait pas s'il y a interaction ou compétition interspécifiques. Ces observations sont habituellement faites à partir de bateaux de pêche et il est possible que chaque espèce soit attirée indépendamment par les activités de pêche.

Comportement et adaptabilité

On sait que l'Albatros à queue courte suivait les baleiniers et mangeait les issues et les déchets des carcasses de baleine. Bien qu'on le considère comme un oiseau un peu timide, l'Albatros à queue courte suit encore les navires (Wahl, 1970; Gruchy *et al.*, 1972; Yesner, 1976; Hasegawa et DeGange, 1982). Comme bien d'autres oiseaux de mer, l'Albatros à queue courte est également attiré par les activités de pêche et la présence de la nourriture « gratuite » que constituent les issues ou les appâts. Ce comportement s'accompagne d'un risque de mortalité lié à une capture accidentelle dans la pêche à la palangre (voir les sections ci-dessous).

Par le passé, on a vu des Albatros à queue courte en groupe dans les eaux entourant l'île Torishima (Austin, 1949) et des petits groupes ont parfois été observés

en pleine mer (Camp, 1993). Un déversement d'hydrocarbures ou, plus probablement, un rejet intentionnel d'eaux de cale huileuses, dans une région abritant un grand nombre d'individus qui se laissent dériver en groupe pourrait avoir une incidence importante sur la population (Federal Register, 2000).

L'Albatros à queue courte est un oiseau très mobile ayant une grande aire de répartition marine. Cette caractéristique permettrait à l'espèce de s'adapter aux changements saisonniers et interannuels dans la répartition de ses proies.

TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS

Au début du 20^e siècle, l'Albatros à queue courte a presque disparu, surtout à cause de la chasse effectuée dans les colonies de nidification au Japon. On chassait les albatros pour leurs plumes et leurs corps qui étaient transformés en engrais et en graisse, alors que les œufs étaient récoltés comme nourriture (Austin 1949). Bien que l'on ne connaisse pas d'estimations de la population mondiale d'Albatros à queue courte avant l'exploitation de l'espèce, le nombre total d'oiseaux récoltés fournit peut-être la meilleure estimation, puisque la récolte a presque mené à la disparition de l'espèce. Entre environ 1885 et 1903, la récolte d'Albatros à queue courte aurait été de cinq millions d'individus d'après les estimations (Austin, 1949). La récolte s'est poursuivie jusqu'au début des années 1930, sauf pendant les quelques années qui ont suivi l'éruption volcanique de 1902 dans l'île Torishima. En 1949, il n'y avait plus d'Albatros à queue courte qui se reproduisaient dans l'un ou l'autre des lieux de reproduction connus, y compris dans l'île Torishima, et l'on pensait que l'espèce était disparue (Austin, 1949; Kenyon, 1950).

Cependant, l'espèce s'est maintenue, et en 1950, on a de nouveau signalé des Albatros à queue courte nicheurs dans l'île Torishima, où plus de 100 000 individus se reproduisaient au plus fort de la période d'exploitation (Cochrane et Starfield, 1999). Il s'agissait probablement d'oiseaux qui avaient erré dans le Pacifique Nord pendant les dernières années du carnage. En 1987, la nidification de l'espèce a été confirmée dans l'île de Minami-kojima, qui fait partie des îles Senkaku. Il n'y a pas de mentions historiques concernant les effectifs de nicheurs dans cette population. On estime actuellement que nichent 267 couples dans l'île Torishima et 40 couples dans l'île de Minami-kojima (Hasegawa 2002, *in litt.*). La population mondiale totale de l'Albatros à queue courte compte probablement environ 1 600 individus (Hasegawa, 2002, *in litt.*), d'après les calculs fondés sur les estimations des effectifs de reproducteurs et de non-reproducteurs présents dans les colonies et le dénombrement des jeunes qui ont pris leur envol depuis 1954 (avec prise en compte du taux de survie estimé). Globalement, les effectifs augmentent régulièrement, les populations nicheuses augmentant à un taux annuel moyen de 7,5 p. 100 dans l'île Torishima et de 11 p. 100 dans les îles Senkaku (P. Sievert, comm. pers., 2003).

Ce taux de croissance actuel est probablement dû à la taille extrêmement petite de la population comparativement à son abondance passée. À mesure que les

populations s'accroissent, certains paramètres démographiques dépendant de la densité pourraient prendre des valeurs différentes de celles figurant dans le présent rapport. Par exemple, l'âge à la première reproduction pourrait augmenter, ou le taux de jeunes atteignant l'envol pourrait diminuer. Cependant, il est probable qu'il faudra bien des années avant que les populations n'atteignent des niveaux où de tels effets pourraient apparaître (Cochrane et Starfield, 1999).

FACTEURS LIMITATIFS ET MENACES

Éruptions volcaniques

Environ 85 p. 100 de la population d'Albatros à queue courte nichent dans l'île Torishima, volcan actif dont les violentes éruptions de 1902 et de 1939 ont détruit une grande partie des anciens sites de nidification. En outre, des éruptions sous-marines se sont produites en 1965 et en 1975. Vers la fin de 2002, il y a eu une petite éruption et le volcan crache actuellement des gaz (Hasegawa, 2002, *in litt.*). Il est impossible de prévoir le moment et l'ampleur des prochaines éruptions, qui représentent une menace importante pour la population. Une éruption survenant pendant la saison de reproduction pourrait tuer de nombreux oiseaux et détruire l'aire de reproduction (Hasegawa et DeGange, 1982). De plus, l'habitat de reproduction et les oiseaux nicheurs sont menacés par les fréquents glissements de boue et l'érosion occasionnés par les pluies de mousson auxquelles l'île est exposée (Federal Register, 2000).

Pêche commerciale

Les impacts potentiels de la pêche commerciale comprennent les lésions ou les mortalités causées directement par les engins de pêche, ainsi que les problèmes associés aux débris, dans lesquels les oiseaux peuvent se prendre. Les premiers représentent probablement le plus important obstacle potentiel au maintien et à l'accroissement de la population d'Albatros à queue courte dans les eaux canadiennes.

En général, les oiseaux de mer sont susceptibles de se prendre dans les engins de pêche abandonnés, mais l'ampleur de ce phénomène est inconnu. Chaque année, dans l'île Torishima, on découvre sur le rivage trois ou quatre Albatros à queue courte prises dans une ligne de pêche et certains en meurent (Hasegawa, 2001, *in litt.*). Les engins de pêche perdus ou abandonnés constituent une menace pour l'Albatros à queue courte dans toute son aire de répartition.

Il est connu que l'Albatros à queue courte est présent dans la zone de pêche commerciale située au large de l'Alaska, en nombres variant selon l'endroit et le moment (Gilroy *et al.*, 2000). L'espèce a été observée à partir de bateaux de pêche au large de l'Alaska et sept individus ont été signalés comme prises accidentelles dans les pêches de l'Alaska de 1983 à 1998 (Cochrane et Starfield, 1999). Il y a

probablement eu d'autres prises non signalées (Sherburne, 1993; Balogh, 2003, *in litt.*). La majorité des prises était associée à la pêche à la palangre du poisson de fond (autre que le flétan) et une d'elles à la pêche du flétan du Pacifique (*Hippoglossus stenolepis*) (Gilroy *et al.*, 2000). Toutes les prises ont eu lieu en septembre.

Jusqu'à présent, le ministère des Pêches et des Océans n'a pas signalé de prises accidentelles d'Albatros à queue courte dans les eaux canadiennes (L. Yamanaka, comm. pers., 2003). Le degré de chevauchement entre l'industrie et l'espèce est difficile à quantifier, car les efforts d'observation des oiseaux pélagiques sont trop faibles et irréguliers. Cependant, il est possible que les deux soient présents au même endroit et en même temps. À mesure que les populations d'Albatros à queue courte augmentent, la possibilité de chevauchement augmentera probablement en conséquence. Les activités de pêche commerciale visant le flétan et le sébaste (*Sebastes* spp.) sont concentrées le long de la plate-forme continentale au large de la côte de la Colombie-Britannique, avec d'autres efforts le long de la côte de la partie nord de l'île de Vancouver et du côté est du bassin de la Reine-Charlotte (J. Smith, comm. pers., 2003). Neuf des dix mentions d'Albatros à queue courte pour les eaux de la Colombie-Britannique proviennent de ces régions (figure 3). Des Albatros à pieds noirs sont régulièrement tués dans les pêches à la palangre commerciales visant le flétan et le sébaste dans les eaux de la Colombie-Britannique, malgré l'obligation d'employer des moyens permettant d'éviter la capture d'oiseaux de mer figurant dans les conditions d'obtention de permis (pour la pêche au flétan). Par conséquent, ce n'est probablement qu'une question de temps avant que des Albatros à queue courte ne soient capturés dans les eaux de la Colombie-Britannique.

Les prises accidentelles d'oiseaux de mer peuvent également être corrélées avec l'âge et le sexe, selon l'endroit et le moment où les oiseaux s'alimentent, en relation avec les concentrations locales des pêches (Cochrane et Starfield, 1999). Il ne semble pas y avoir de preuves à l'appui d'un biais relatif au sexe dans la mortalité observée chez l'Albatros à queue courte en général, mais certaines indications donnent à penser que l'âge aurait une incidence dans le cas de la mortalité due aux pêches étant donné que six des sept prises signalées en Alaska se rapportaient à des individus immatures (Cochrane et Starfield, 1999). La majorité des observations d'Albatros à queue courte effectuées dans les eaux canadiennes se rapportait à des oiseaux immatures (tableau 1). Il est donc possible que la menace soit plus grande pour ces individus aux endroits où les activités de pêche chevauchent l'aire de répartition de l'espèce au Canada. Chez les espèces qui vivent longtemps, comme les albatros, le taux de survie des adultes est le facteur susceptible d'avoir l'incidence la plus élevée sur le taux de croissance de la population. Cependant, Cochrane et Starfield (1999) pensent que la mortalité due à la pêche chez les immatures pourrait avoir une incidence aussi forte que le taux de survie des adultes sur les tendances démographiques dans le cas de l'Albatros à queue courte.

Il n'y a pas d'information disponible sur les prises accidentelles dans les pêches étrangères, ailleurs qu'aux États-Unis et au Canada. Aux États-Unis, selon le niveau actuel et le taux de croissance de la population, on considère que le taux de mortalité enregistré dans la pêche à la palangre, bien qu'important, ne constitue pas une menace pour la survie de l'espèce (NMFS, 2003), mais qu'il ralentit probablement le rétablissement de l'espèce. Cependant, en cas de déclin majeur de la population à la suite d'un phénomène stochastique (p. ex. une éruption volcanique pendant la saison de reproduction, ou un déversement d'hydrocarbures important), l'incidence de la pêche à la palangre sur l'Albatros à queue courte pourrait devenir non négligeable (Cochrane et Starfield, 1999; Federal Register, 2000).

Pollution par les hydrocarbures

La pollution par les hydrocarbures peut présenter une menace pour l'Albatros à queue courte en provoquant des troubles physiologiques dus à la toxicité du pétrole et en influant sur la capacité de thermorégulation des oiseaux touchés. Comme on l'a mentionné, on a déjà envisagé l'exploitation des hydrocarbures à proximité des îles Senkaku (Hasegawa et DeGange, 1982; Federal Register, 2000). Une exploitation future pourrait avoir une incidence sur le milieu marin utilisé par les albatros pendant la saison de reproduction à cause du risque de déversements ou de fuites associé à l'extraction, au chargement et au transport des hydrocarbures.

Des déversements d'hydrocarbures peuvent aussi se produire dans de nombreuses parties de l'aire de répartition marine de l'espèce, notamment aux États-Unis et au Canada. Le mazoutage des oiseaux et de leur habitat peut découler du déversement illégal régulier des eaux de cale huileuses et de déversements d'hydrocarbures majeurs, le cas échéant. Dans le cas particulier du Canada, les récentes discussions touchant la levée du moratoire actuel sur l'exploration gazière et pétrolière au large de la côte de la Colombie-Britannique concrétisent ce risque. Les régions susceptibles d'être touchées par le forage comprennent le bassin de la Reine-Charlotte, des hauts-fonds du détroit d'Hécate et des secteurs situés au large des côtes nord et nord-ouest de l'île de Vancouver (K. Morgan, comm. pers., 2003). Vu la répartition de l'Albatros à queue courte dans la région côtière de la Colombie-Britannique, il est donc possible que l'espèce soit éventuellement affectée par l'industrie des hydrocarbures.

Ingestion de débris en plastique

Les albatros avalent souvent en mer des objets en plastique, probablement parce qu'ils les prennent pour des aliments. L'ingestion de plastiques peut provoquer des mortalités résultant de lésions internes ou d'une réduction du volume d'aliments ingérés et d'une déshydratation (Sievert et Sileo, 1993). Les jeunes oiseaux peuvent être particulièrement vulnérables à l'ingestion de plastiques avant le développement de leur capacité de régurgiter (Sherburne, 1993). Dans l'île Torishima, les Albatros à queue courte régurgitent régulièrement de grandes quantités de débris en plastique (Federal Register, 2000), observation devenue de plus en plus

commune au cours des dix dernières années. Cependant, on ne connaît pas les effets de cette ingestion sur la survie des oiseaux et la croissance de la population.

Compétition interspécifique

L'Albatros à pieds noirs niche lui aussi dans l'île Torishima. Par le passé, cette espèce nichait en basse pente, mais elle étend actuellement son aire de nidification vers le haut, empiétant sur celle de l'Albatros à queue courte (Hasegawa et DeGange, 1982). Cependant, Sherburne (1993) indique que l'Albatros à queue courte arrive dans l'île pour nicher six semaines avant l'Albatros à pieds noirs. On ne sait donc pas si l'empiètement observé correspond réellement à une compétition entre les deux espèces pour l'habitat de nidification.

Espèces introduites

Le rat noir (*Rattus rattus*) a été introduit par bateau dans l'île Torishima à un certain moment pendant l'occupation humaine, et il est maintenant présent dans une bonne partie de l'île, notamment dans la pente où nichent les albatros. Bien que l'on soupçonne une prédation des œufs ou des poussins par ce rongeur, on n'en a aucune preuve directe (Hasegawa, 1984). Le chat (*Felis catus*) a également été présent dans l'île, probablement introduit pendant la chasse visant la récolte de plumes. Cependant, il n'y a eu aucune observation récente de chats dans l'île et l'on pense qu'il n'y en a plus.

IMPORTANCE DE L'ESPÈCE

L'Albatros à queue courte étant une espèce en péril à l'échelle mondiale, son rétablissement présentera un grand intérêt pour la communauté internationale des scientifiques et des spécialistes de la conservation, mais il nécessitera des efforts de conservation concertés de la part de tous les pays de l'aire de répartition de l'espèce.

PROTECTION ACTUELLE OU AUTRES DÉSIGNATIONS

Le gouvernement japonais a attribué à l'Albatros à queue courte le statut d'espèce protégée en 1958, d'élément spécial du patrimoine national en 1962 et d'oiseau spécial à protéger en 1972. En 1992, l'espèce a été classée comme étant en voie de disparition en vertu de la loi sur la protection des espèces récemment entrée en vigueur. En 1933, le gouvernement japonais a interdit la chasse dans l'île Torishima, qui abrite l'une des deux dernières colonies de nidification, et il a déclaré l'île élément spécial du patrimoine national en 1958. La récolte est interdite et l'on a restreint les activités humaines ainsi que les perturbations dans l'île Torishima. En 2001, l'organisme nippon responsable des pêches (Fisheries Agency of Japan) a établi un règlement sur les prises accidentelles d'oiseaux de mer. Celui-ci oblige

notamment les bateaux de pêche exerçant leurs activités pendant la saison de reproduction dans les 20 milles nautiques entourant l'île Torishima à adopter diverses mesures d'atténuation visant à réduire le nombre de prises accidentelles d'Albatros à queue courte (Hasegawa, 2001, *in litt.*).

En juillet 1975, l'Albatros à queue courte a été inscrit à l'annexe 1 de la *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction* (CITES). L'espèce est désignée « vulnérable » en vertu des critères D1 et D2 par l'Union mondiale pour la nature (UICN). Elle est inscrite à l'annexe 1 de la *Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage*.

Le United States Fish and Wildlife Service (USFWS) a inscrit l'Albatros à queue courte comme espèce en voie de disparition (*endangered*) dans toute son aire de répartition excepté aux États-Unis dans sa List of Endangered Foreign Wildlife (Federal Register, 35 : 8495, 2 juin 1970). L'application de ce statut d'espèce en péril a été étendue de façon à inclure l'aire de répartition de l'espèce aux États-Unis le 31 juillet 2000 (Federal Register No. 46643). L'espèce figure également sur la liste des espèces en voie de disparition (*endangered*) dans l'État d'Alaska (State of Alaska, Alaska Statutes, Article 4, Sec. 16.20.19). Le National Marine Fisheries Service (NMFS) exige que les pêcheurs à la palangre de l'Alaska mettent en œuvre des techniques d'évitement des oiseaux afin de réduire le nombre de prises accidentelles d'oiseaux de mer dans l'industrie de la pêche, et, conjointement avec la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), il a récemment proposé des mesures de gestion visant à réduire les prises accidentelles d'oiseaux de mer dans la pêche du flétan et du poisson de fond à la ligne et hameçon dans la zone économique exclusive (Exclusive Economic Zone) de l'Alaska (Federal Register, 2003). De plus, le NMFS a récemment imposé des limites concernant la prise accidentelle d'Albatros à queue courte dans trois types de pêches (pêche du poisson de fond à la ligne et hameçon, pêche du poisson de fond au chalut et pêche du flétan à la ligne et hameçon) au large de l'Alaska (NMFS, 2003).

L'organisme The Nature Conservancy a attribué à cette espèce les cotes suivantes :

Rang de priorité mondial : G1 (14 sept. 2000)

Rang de priorité national – États-Unis : NZN (19 mars 1997)

Rang de priorité national – Canada: NAN (2 fév. 2001)

Rang de priorité sub-national – États-Unis : Alaska (S1N), Californie (S?), Hawaii (S1), Washington (SZN)

Rang de priorité sub-national – Canada : Colombie-Britannique (SZN)

Il y a une observation confirmée d'Albatros à queue courte pour les eaux se trouvant au large du parc national Pacific Rim (base de données du registre des espèces dans les parcs, 2003). D'après sa répartition historique, l'espèce est probablement aussi présente dans les eaux adjacentes au parc national Gwaii Haanas. Cependant, la présence de l'Albatros à queue courte en mer dans les eaux adjacentes à un parc national, ou même dans les limites d'un parc national, ne garantit pas sa protection.

RÉSUMÉ DU RAPPORT DE SITUATION

L'Albatros à queue courte (*Phoebastria albatrus*) se reproduit uniquement dans deux îles situées au sud du Japon, mais son aire de répartition couvre tout le Pacifique Nord. L'espèce a déjà compté des millions d'individus, mais elle a presque disparu à cause de la chasse pour la récolte de plumes au début du 20^e siècle. L'estimation la plus récente de la taille de la population est de 1 600 individus. On ne dispose pas d'une évaluation quantitative du degré d'incertitude associé à cette estimation. La population totale croît régulièrement, les populations de reproducteurs augmentant de 7 à 11 p. 100 par année.

Ce taux de croissance actuel est probablement dû à la taille extrêmement petite de la population comparativement à son abondance historique. À mesure que les populations s'accroissent, certains paramètres démographiques dépendant de la densité pourraient prendre des valeurs différentes de celles figurant dans le présent rapport. Par exemple, l'âge à la première reproduction pourrait augmenter, ou le taux de jeunes atteignant l'envol pourrait diminuer. Cependant, il est probable qu'il faudra bien des années avant que les populations n'atteignent des niveaux où de tels effets pourraient apparaître (Cochrane et Starfield, 1999).

Les plus grandes menaces pour le rétablissement de l'espèce sont les éruptions volcaniques et la mortalité accidentelle liée à la pêche à la palangre. Le mazoutage présente une menace potentielle importante. D'autres menaces sont la pollution par les objets en plastique et la présence d'espèces introduites, mais elles ne sont pas encore quantifiées. Comme la taille de la population est petite et que la reproduction est limitée à seulement deux colonies, une éruption volcanique ou un phénomène météorologique catastrophique dans l'île Torishima pourrait réduire notablement le nombre d'oiseaux, et particulièrement réduire la population reproductrice mondiale jusqu'à un niveau tel que le risque d'extinction deviendrait élevé. Ce risque est modéré par le fait que les oiseaux non reproducteurs adultes ou immatures demeurent en mer pendant la saison de reproduction. Bien que non négligeable, la mortalité accidentelle dans les pêches à la palangre n'est pas considérée comme la principale menace pour la survie de l'espèce compte tenu de la population actuelle et de son taux de croissance. Cependant, elle pourrait contribuer à freiner le rétablissement de l'espèce en cas de phénomène stochastique comme une éruption volcanique ou un déversement d'hydrocarbures majeur.

Parmi les menaces mentionnées ci-dessus, la mortalité accidentelle dans les pêches à la palangre constitue actuellement la plus importante pour le maintien et l'accroissement de la population d'Albatros à queue courte dans les eaux canadiennes. Des Albatros à pieds noirs sont régulièrement tués dans les pêches à la palangre commerciales visant le flétan et le sébaste dans les eaux de la Colombie-Britannique, malgré l'obligation d'utiliser des moyens pour éviter la prise d'oiseaux de mer précisée dans les conditions d'obtention de permis (pour la pêche au flétan). Par conséquent, il est probable que ce n'est qu'une question de temps avant que des Albatros à queue courte ne soient capturés dans les eaux de la Colombie-Britannique. La mortalité associée au mazoutage des oiseaux représente pour l'avenir la plus grande menace potentielle.

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Phoebastria albatrus

Albatros à queue courte

Colombie-Britannique/Océan Pacifique

Short-tailed Albatross

Information sur la répartition	
• <i>Zone d'occurrence (km²) (superficie des eaux côtières canadiennes dans le Pacifique)</i>	423 260 km ²
• <i>Préciser la tendance (en déclin, stable, en expansion, inconnue).</i>	Stable
• <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence (ordre de grandeur > 1)?</i>	Improbable
• <i>Zone d'occupation (km²) (superficie des eaux côtières canadiennes dans le Pacifique)</i>	423 260 km ²
• <i>Préciser la tendance (en déclin, stable, en expansion, inconnue).</i>	Stable
• <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occupation (ordre de grandeur > 1)?</i>	Non
• <i>Nombre d'emplacements connus ou présumés</i>	s. o.
• <i>Préciser la tendance du nombre d'emplacements (en déclin, stable, en croissance, inconnue).</i>	s. o.
• <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'emplacements (ordre de grandeur > 1)?</i>	s. o.
• <i>Préciser la tendance de l'aire, de l'étendue ou de la qualité de l'habitat.</i>	Stable
Information sur la population	
• <i>Durée d'une génération (âge moyen des parents dans la population)</i>	26 ans
• <i>Nombre d'individus matures</i>	614 dans le monde, dont une cinquantaine utiliseraient chaque année les eaux canadiennes selon les estimations.
• <i>Tendance de la population totale</i>	En déclin; la population est passée de 5 millions d'oiseaux à la quasi-extinction (< 400 oiseaux, déclin de 99,99 %) au début du 20 ^e siècle, maintenant en croissance régulière.
• <i>% du déclin au cours des dernières/prochaines dix années ou trois générations.</i>	s. o.
• <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?</i>	Non
• <i>La population totale est-elle très fragmentée?</i>	Non
• <i>Préciser la tendance du nombre de populations.</i>	s. o.
• <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations?</i>	s. o.
• <i>Énumérer chaque population et donner le nombre d'individus matures dans chacune.</i>	s. o.

Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou les habitats)	
<ul style="list-style-type: none"> - Mortalité accidentelle dans la pêche à la palangre. - Mortalité associée à des déversements d'hydrocarbures. - Dans les aires de reproduction, menace importante découlant des éruptions volcaniques. - Autrefois chassée presque jusqu'à la disparition au début du 20^e siècle. 	
Effet d'une immigration de source externe	s. o.
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Statut ou situation des populations de l'extérieur?</i> États-Unis : en voie de disparition (<i>endangered</i>) Alaska : en voie de disparition (<i>endangered</i>) CITES: annexe 1 Union mondiale pour la nature : vulnérable 	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?</i> 	s. o.
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible pour les individus immigrants au Canada?</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Un sauvetage par des populations de l'extérieur est-il probable?</i> 	s. o.
Analyse quantitative	s. o.
Statut actuel	
COSEPAC : l'espèce n'a pas été évaluée antérieurement	

Statut : ESPÈCE MENACÉE

Critères rencontrés : D1 + D2

<p>Justification de la désignation : Cet oiseau de mer a déjà été abondant le long de la côte de la Colombie-Britannique, mais il a pratiquement disparu du Canada au début du 20^e siècle. Ses effectifs augmentent maintenant lentement. Les populations d'Albatros en général sont très vulnérables aux prises accidentelles par les engins des pêches commerciales et aux déversements d'hydrocarbures; bien que ces incidences n'aient pas été observées pour cette espèce dans les eaux canadiennes, elles posent une menace éventuelle significative.</p>
Application des critères
<p>Critère A (Population totale en déclin) : ne s'applique pas; la population a subi un déclin catastrophique il y a 100 ans, mais elle a commencé à s'accroître il y a environ 50 ans (depuis deux générations).</p>
<p>Critère B (Aire de répartition peu étendue, et déclin ou fluctuation) : ne s'applique pas; la répartition est peu étendue en ce qui a trait aux sites de nidification, mais la population augmente actuellement après un déclin catastrophique il y a 100 ans.</p>
<p>Critère C (Petite population totale et déclin) : ne s'applique pas; la population a diminué jusqu'à un très petit nombre d'individus il y a 50 à 100 ans, mais elle augmente actuellement.</p>
<p>Critère D (Très petite population ou aire de répartition restreinte) : rencontre les critères D1 et D2 pour une espèce menacée (moins de 1 000 individus reproducteurs à moins de 5 sites)</p>
<p>Critère E (Analyse quantitative) : Analyse non effectuée.</p>

REMERCIEMENTS

Nadine Parker remercie tout spécialement Ken Morgan pour ses opinions éclairées ainsi que Krista Amey, de la section des systèmes d'information géographique (SIG) du Service canadien de la faune à Delta (Colombie-Britannique), pour son aide concernant les cartes de répartition et les estimations de la population canadienne; elle remercie également les bibliothécaires d'Environnement Canada à North Vancouver pour les efforts qu'ils ont déployés pour retracer les documents pertinents, même les plus obscurs, sans oublier toutes les personnes avec qui elle a communiqué et qui lui ont si généreusement consacré du temps et fait part de leurs connaissances.

OUVRAGES CITÉS

- American Ornithologists' Union (AOU). 1998. Checklist of North American Birds. 7^e édition. Washington, D.C..
- Austin, O.L., Jr. 1949. The status of Steller's Albatross. *Pacific Science* 3:283-295.
- Balogh, G. 2003. Information to Nadine Parker from Greg Balogh, Endangered Species Program, U.S. Fish and Wildlife Service/AFWFO, Anchorage, Alaska.
- Camp, K. 1993. Observations of Short-tailed Albatrosses (*Diomedea albatrus*) in the Bering Sea. *Colonial Waterbirds* 16(2):221-222.
- Campbell, R.W., N.K. Dawe, I. McTaggart-Cowan, J.M. Cooper, G.W. Kaiser et M.C.E. McNall. 1990. The Birds of British Columbia Volume One. 514 p.
- Cochrane, J.F., et A.M. Starfield. 1999. A simulated assessment of incidental take effects on a Short-tailed Albatross population. National Marine Fisheries Service, Juneau, Alaska, et U.S. Fish and Wildlife Service, Anchorage, Alaska. 37 p.
- Crockford, S., G. Frederick et R. Wigen. 1997. A humerus story: Albatross element distribution from two northwest coast sites, North America. *International Journal of Osteoarchaeology* 7:287-291.
- Crockford, S. 2003. The archaeological history of Short-tailed Albatross in British Columbia: a review and summary of STAL skeletal remains, as compared to other avian species, identified from historic and prehistoric midden deposits. Rapport inédit présenté au Service canadien de la faune, Environnement Canada, mars 2003. 104 p.
- Federal Register. 2000. Endangered and Threatened Wildlife and Plants: Final Rule to List the Short-tailed Albatross as Endangered in the United States. Federal Register 65(147):46643.
- Federal Register. 2003. Proposed rule. Fisheries of the Exclusive Economic Zone off Alaska; Halibut Fisheries in U.S. Convention Waters off Alaska; Management Measures to Reduce Seabird Incidental Take in the Hook-and-Line- Halibut and Groundfish Fisheries. Federal Register 68(26).
- Gilroy, H.L., T.O. Geernaert, S.M. Kaimmer, G.H. Williams et R.J. Trimble. 2000. A feasibility study that investigates options for monitoring by-catch of the Short-tailed Albatross in the Pacific Halibut Fishery off Alaska. National Marine Fisheries Service. 59 p.

- Gruchy, C.G., A.A.R. Dykes et R.H. Bowen. 1972. The Short-tailed Albatross recorded at Ocean Station Papa, North Pacific Ocean, with notes on other birds. *Canadian Field Naturalist* 86:285-287.
- Harrison, C. 1979. The largest seabird in the North Pacific breeds on one small island south of Japan. *Oceans* 12:24-26.
- Harrison, P. 1983. Seabirds, an identification guide. Houghton Mifflin Company, Boston, Massachusetts. 448 p.
- Hasegawa, H. 1984. Status and conservation of seabirds in Japan, with special attention to the Short-tailed Albatross. Pages 487-500, in J.P. Croxall, P.G.H. Evans et R.W. Schreiber (éd.). Status and Conservation of the World's Seabirds. International Council for Bird Preservation Technical Publication No. 2.
- Hasegawa, H. 2001. Courriel à Ken Morgan, Service canadien de la faune, Delta, Colombie-Britannique. Envoyé par Hiroshi Hasegawa, département de biologie, Université Toho, 2-2-1, Miyama, Funabashi, Chiba 274-8510, Japon.
- Hasegawa, H. 2002. Courriel à Paul Sievert, Assistant Unit Leader – Wildlife, Cooperative Fish & Wildlife Research Unit, Biological Resources Division, U.S. Geological Survey, University of Massachusetts, Amherst, Massachusetts. Envoyé par Hiroshi Hasegawa, département de biologie, Université Toho, 2-2-1, Miyama, Funabashi, Chiba 274-8510, Japon.
- Hasegawa, H., et A.R. DeGange. 1982. The Short-tailed Albatross, *Diomedea albatrus*, its status, distribution and natural history. *American Birds* 36(5):806-814.
- International Pacific Halibut Commission. 2003. Site Web : <http://www.iphc.washington.edu/staff/tracee/shorttail.htm>
- Kenyon, K.W. 1950. Distribution of albatrosses in the North Pacific and adjacent waters. *The Condor* 52(3):97-103.
- Kermode, F. 1904. Catalogue of British Columbia Birds. British Columbia Provincial Museum, Victoria. 69 p.
- Lane, R.K. 1962. A Short-tailed Albatross off British Columbia. *The Canadian Field-Naturalist*. 76:178-179.
- Lefèvre, C., D.G. Corbett, D. West et D. Siegel-Causey. 1997. A zooarchaeological study at Buldir Island, Western Aleutians, Alaska. *Arctic Anthropology* 34(2):118-131.
- McAllister, N.M. 1980. Avian fauna from the Yuquot Excavation. Pages 103-174, in W. Folan et J. Dewhirst, (éd.). The Yuquot Project 43(2). Parcs Canada, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux. Histoire et archéologie.
- McDermond, D.K., et K.H. Morgan. 1993. Status and conservation of North Pacific albatrosses. Pages 70-81, in K. Vermeer, K.T. Briggs, K.H. Morgan et D. Siegel-Causey, (éd.). The status, ecology, and conservation of marine birds of the North Pacific. [Résumés en français]. Publication spéciale, Service canadien de la faune, Ottawa.
- National Geographic Society. 1987. Field Guide to the Birds of North America. 2nd edition. Washington, D.C. [Traduction française : National Geographic Society. 1987. Guide d'identification des oiseaux de l'Amérique du Nord. Éditions Marcel Broquet, Laprairie, Québec. 472 p.].

- National Marine Fisheries Service. 2003. Information Bulletin 03-77. Site Web : <http://www.fakr.noaa.gov/infobulletins/seabirdbiops.html>
- Nunn, G.B., J. Cooper, P. Jouventin, C.J.R. Robertson et G.G. Robertson. 1996. Evolutionary relationships among extant albatrosses (Procellariiformes: Diomedidae) established from complete cytochrome-*B* gene sequences. *The Auk* 113(4):784-801.
- Prince, P.A., et R.A. Morgan. 1987. Diet and feeding ecology of Procellariiformes. Pages 135-171 in J.P. Croxall (éd.). *Seabirds: feeding ecology and role in marine ecosystems*. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni.
- Sanger, G.A. 1972. The recent pelagic status of the Short-tailed Albatross (*Diomedea albatrus*). *Biological Conservation* 4(3):189-193.
- Sherburne, J. 1993. Status report on the Short-tailed Albatross *Diomedea albatrus*. U.S. Fish and Wildlife Service, Anchorage, Alaska. 32 p.
- Sibley, D.A. 2000. National Audubon Society, The Sibley Guide to Birds. Chanticleer Press, Inc., New York.
- Sibley, C.G., et B.L. Monroe, Jr. 1990. Distribution and taxonomy of Birds of the World. Yale University Press, New Haven et Londres. 1111 p.
- Sievert, P.R., et L. Sileo. 1993. The effects of ingested plastic on growth and survival of albatross chicks. Pages 212-217, in K. Vermeer, K.T. Briggs, K.H. Morgan et D. Siegel-Causey (éd.). *The status, ecology, and conservation of marine birds of the North Pacific*. [Résumés en français]. Publication spéciale, Service canadien de la faune, Ottawa.
- Sievert, P.R., et H. Hasegawa. 2003. Modeling the risk of volcanic eruptions on the Short-tailed Albatross population of Torishima. Pacific Seabird Group Meeting, Parksville, Colombie-Britannique.
- Suryan, R., D. Hyrenbach, F. Sato, K. Ozaki, N. Oka, G. Balogh, D. Roby, D. Anderson et P. Sievert. 2003. Post-breeding season dispersal of Short-tailed Albatrosses and potential interactions with commercial fisheries. Pacific Seabird Group Meeting, Parksville, Colombie-Britannique.
- Tramontano, J.P. 1970. Winter observations of the Short-tailed Albatross in the western Pacific Ocean. *Condor* 72:122.
- Wahl, T.R. 1970. A Short-tailed Albatross record for Washington State. *California Birds* 1:113-115.
- Wyatt, B. 1963. A Short-tailed Albatross sighted off the Oregon Coast. *Condor* 65:163.
- Yesner, D.R. 1976. Aleutian Island albatrosses: A population history. *The Auk* 93:263-280.

SOMMAIRE BIOGRAPHIQUE DE LA RÉDACTRICE DU RAPPORT

Nadine Parker détient un baccalauréat en sciences (zoologie) de la Massey University (Nouvelle-Zélande) et un diplôme en gestion de la faune ainsi qu'une maîtrise en sciences (sciences de la mer) de la University of Otago (Nouvelle-Zélande). Elle travaille actuellement à titre de coordonnatrice du projet sur le Guillemot marbré mené par le Service canadien de la faune et l'Université Simon Fraser. Ce travail comprend la coordination des études de terrain sur les caractéristiques démographiques et l'habitat de reproduction du Guillemot marbré, ainsi que la publication des données. Son champ d'intérêt dans cette recherche porte sur la dispersion et la survie des juvéniles après l'envol.

Auparavant, Nadine Parker a participé activement à la conservation et à la gestion d'espèces gravement en péril en Nouvelle-Zélande pour le Department of Conservation, mené des activités de recherche et de conservation touchant les oiseaux de mer en Nouvelle-Zélande, en Colombie-Britannique et en Alaska pour des universités et pour les gouvernements et effectué des recherches sur les mammifères marins en Nouvelle-Zélande, au Texas et au Canada.

EXPERTS CONSULTÉS

- Alvo, R. Février 2003. Biologiste de la conservation, Direction de l'intégrité écologique, Parcs Canada, Bureau 375, 4^e étage, 25, rue Eddy, Hull (Québec) K1A 0M5.
- Amey, K. Février 2003. Centre de recherche sur la faune du Pacifique, Service canadien de la faune, Environnement Canada, RR1, 5421, route Robertson, Delta (Colombie-Britannique) V4K 3N2.
- Anderson, R. Février 2003. Chercheur, Musée canadien de la nature, C.P. 3443, Station D, Ottawa (Ontario) K1P 6P4.
- Balogh, G. Février-mars 2003. Endangered Species Program, U.S. Fish and Wildlife Service/AFWFO, 605 W. 4th Ave, Rm G-61, Anchorage, Alaska 99501.
- Cannings, S.G. Février 2003. Program Zoologist, BC Conservation Data Centre, Terrestrial Information Branch, Ministry of Sustainable Resource Management, P.O. Box 9993 Stn Prov Govt, Victoria (Colombie-Britannique) V8W 9M4.
- Donovan, M. Février 2003. Biological Information Coordinator, BC Conservation Data Centre, Ministry of Sustainable Resource Management, P.O. Box 9993 Stn Prov Govt, Victoria (Colombie-Britannique) V8W 9M4.
- Eberhardt, E. Février 2003. Biologiste - conservation des espèces en péril et gestion des données, Parcs Canada, Bureau national, Bureau 375, 4^e étage, 25, rue Eddy, Hull (Québec) K1A 0M5.
- Elnor, B. Février 2003. Centre de recherche sur la faune du Pacifique, Service canadien de la faune, Environnement Canada, RR1, 5421, route Robertson, Delta (Colombie-Britannique) V4K 3N2.

Fraser, D. Février 2003. Endangered Species Specialist, Biodiversity Branch, Terrestrial Ecosystem Science Section, Ministry of Sustainable Resource Management, Government of British Columbia, 4th Floor, 2975 Jutland Road, P.O. Box 9374 Stn Prov Govt, Victoria (Colombie-Britannique) V8W 9M4.

Frederick, G. Mars 2003. University-College Professor (Anthropology), Malaspina University College, Building 356, Room 316, 900 Fifth Street, Nanaimo (Colombie-Britannique) V9R 5S5.

Geernaert, T. Septembre 2003. Biologist (Canadian Commercial Inquiries, Canadian Port Sampler Supervisor, Halibut Tag Information), International Pacific Halibut Commission, P.O. Box 95009, Seattle, WA 98145-2009, États-Unis.

Gosselin, M. Février 2003. Responsable des collections, Service des collections, Division des vertébrés, Musée canadien de la nature, C.P. 3443, Succursale D, Ottawa (Ontario) K1P 6P4.

Goulet, G. Mars 2003. Coordonnateur, Connaissances traditionnelles autochtones, Secrétariat du COSEPAC, Service canadien de la faune, Environnement Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0H3.

Hasegawa, H. Février 2003. Département de biologie, Université Toho, 2-2-1, Miyama, Funabashi, Chiba 274-8510, Japon.

Holmes, H. Février 2003. Biologiste de la vie marine, Parcs Canada, Réserve de parc national Pacific Rim, C.P. 280, Ucluelet (Colombie-Britannique) V0R 3Z0.

Hyrenbach, D. Février-mars 2003. Research Scientist, Duke Marine Lab – Point Reyes Bird Observatory, Duke University Marine Laboratory, 135 Duke Marine Lab Road, Beaufort, North Carolina 28516.

Keddie, G. Février 2003. Curator of Archaeology, Royal British Columbia Museum, 675 Belleville Street, Victoria (Colombie-Britannique) V8V 9W2.

Komaroni, J. Février 2003. Analyste du paysage, Centre de recherche sur la faune du Pacifique, Service canadien de la faune, Environnement Canada, RR1, 5421, route Robertson, Delta (Colombie-Britannique) V4K 3N2.

Mackie, A. Février 2003. Heritage Resource Specialist, Archaeological Permitting Section, Ministry of Sustainable Resource Management, Government of British Columbia, PO BOX 9816 Stn Prov Govt, Victoria (Colombie-Britannique) V8W 9W3.

McNall, M. Février 2003. Ornithology Collection Manager, Royal British Columbia Museum, 675 Belleville Street, Victoria (Colombie-Britannique) V8V 9W2.

Morgan, K. Janvier 2003. Service canadien de la faune, Institut des sciences de la mer, C.P. 6000, Sidney (Colombie-Britannique) V8L 4B2.

Powles, H. Février 2003. Directeur, Direction de la recherche sur les pêches, ministère des Pêches et des Océans, 12^e étage – S032, 200, rue Kent, Ottawa (Ontario) K1A 0E6.

Shepherd, P. Février 2003. Coordonnatrice des espèces en péril, Parcs Canada, Services de l'écosystème, Centre de services de l'Ouest du Canada, 300-300 West Georgia Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 6B4.

Sievert, P. Février-mars, septembre 2003. Assistant Unit Leader – Wildlife, Cooperative Fish & Wildlife Research Unit, Biological Resources Division, U.S. Geological Survey, University of Massachusetts, Amherst, Massachusetts 01003-4220.

Smith, J. Mars 2003. University of Washington, School of Aquatic and Fishery Sciences, Box 355020, Seattle, Washington 98195.

Suryan, R. Février-mars 2003. U.S. Geological Survey, Oregon Cooperative Wildlife Research Unit, Department of Fisheries and Wildlife, 104 Nash Hall, Oregon State University, Corvallis, Oregon 97331-3803.

Wiggen, R. Mars 2003. Senior Laboratory Instructor, Department of Anthropology, University of Victoria, P.O. Box 3050, MS 7046, Victoria (Colombie-Britannique) V8W 3P5.

Yamanaka, K.L. Février 2003. Pêches et Océans Canada, Station biologique du Pacifique, Nanaimo (Colombie-Britannique) V9T 6N7.